

**3<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE**  
**MATERNELLE D.CASANOVA du 21 juin 2016**

PARENTS D'ELEVES	MAIRIE	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
Mme LITTIERE Mme BLEUX Mme HUBERT Mme CAMPANALE	Mme MARQUES, Maire adjointe à l'enseignement	Mmes GREGOIRE, <i>Directrice</i> et MATHIEU, classe 1 Mme JOUVE, classe 2 Mme DOS SANTOS, classe 3 Mme SALDANHA, classe 4
	ATSEM Mme TOUSSAINT	D.D.E.N.

Personnes absentes : M. BENOIT, DDEN et la remplaçante de Mme TURPIN

**1 REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE**

Pas de dysfonctionnement notable. Les retards sont peu nombreux cette année.

Pour la rentrée, l'accès aux classes se fera toujours par l'extérieur sauf pour la classe de petite section.

En début d'année, les enfants de PS rentreront provisoirement par la porte principale de l'école accompagnés de leur parent.

Un accueil échelonné est organisé le 1<sup>er</sup> septembre. Un mot sera mis dans les cahiers de correspondances (PS 8h50, MS/GS 9h20).

**2 GUIDE DE VIGILANCE ATTENTATS/SECURITE**

Présentation du Guide de vigilance attentats. Une réflexion doit être menée entre l'école et les services de l'enfance de la mairie afin de mettre en place un protocole commun en cas d'exercice sur les temps de passation de service (ex : à 11h30...)

Exercice PPMS confinement tempête : fait le 18/03/2016 et exercice PPMS évacuation intrusion fait le 15/04/2016.

**3 INFORMATION SUR L'ABSENTEISME SCOLAIRE ET RAPPEL DU CALENDRIER SCOLAIRE**

• Absentéisme :

Dès qu'un enfant est inscrit à l'école, il a une obligation d'assiduité scolaire. Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées, une remontée d'absentéisme doit être effectuée. Il y a peu d'absentéisme sur l'école.

Deux remontées d'absentéisme ont été réalisées ce trimestre.

• Le calendrier scolaire :

La rentrée se fera le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016. Dates des vacances scolaires (cf. document ci-joint).

**4 PROJET D'ECOLE**

Le projet d'école 2015-2018 s'articule autour de 3 orientations :

- Organiser des modalités spécifiques d'apprentissage (apprendre en s'exerçant de manière autonome, comprendre les attentes de l'école et comprendre la fonction de l'école)
- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique, commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement)
- Fonctionnement de l'école (harmoniser les pratiques d'enseignement au sein de l'équipe pédagogique, gérer le temps et l'espace au sein de la classe et de l'école).

L'ensemble de ses orientations a été travaillé par l'équipe enseignante. Le dernier axe est quasiment terminé, seul le carnet de suivi des apprentissages reste à affiner.

Un avenant à la 1<sup>ère</sup> orientation est envisagé afin de faire entrer le numérique comme outil développant l'autonomie des élèves.

**5 VIE DE L'ECOLE :**

• Effectifs/Point sur le personnel :

- Petite section : 32 élèves
  - Moyenne section : 31 élèves
  - Grande section : 32 élèves
- Total : 95 élèves

Toutes les enseignantes titulaires restent sur l'établissement. Seule Mme MATHIEU quitte l'école. Une nouvelle enseignante sera nommée pour effectuer le complément de service de Mme Grégoire (déchargée à 25%) et peut-être Mme Saldanha (en attente d'une réponse pour un temps partiel).

Les Atsem sont actuellement Jacqueline, Françoise et Magali (remplaçante de Carine depuis mi-mars). Mme Grégoire souhaite que l'équipe reste ainsi pour l'année prochaine. Mme Carine Debremaeker étant régulièrement absente, il faudrait lui proposer un poste lui correspondant mieux. Effectivement, ses absences répétées et prolongées ne permettent pas un travail suivi et serein au sein de la classe.

L'équipe d'atsem a trouvé son équilibre et une vraie dynamique s'est créée. Magali Belhacène est très compétente et apporte beaucoup dans l'école.

Mme Marques nous informe que des changements de poste sont envisagés et confirme que l'équipe actuelle risque d'être modifiée l'année prochaine malgré la demande de Mme Grégoire.

• Point coopérative scolaire : OCCE 2015-2016

L'OCCE a subventionné le projet d'arts plastiques à hauteur de 1920€, les achats pour la kermesse et les frais de la sortie à la ferme n'ont pas encore été déduits. La coopérative s'élève pour le moment à 5435,91€.

- Evaluation GS/Rencontre GS-CP/Liste des fournitures scolaires GS

- Rencontre GS/CP

1ère visite des GS à l'école Romain Rolland le jeudi 26 mai après-midi pendant laquelle les élèves étaient repartis en 2 groupes: un qui visitait l'école avec Mme Guilloux pendant que le second dans la classe de CP prenait contact avec tout le matériel et les outils utilisés par les CP (par binôme). Le travail de question-réponse a été très apprécié.

2ème visite des GS au CP : le jeudi 9 juin après-midi pendant laquelle les GS munis de leur trousse ont effectué un petit travail sur table avec la maîtresse de CP.

Dernière visite le 30 juin : Ce sont les CP qui se rendront à l'école Casanova. A cette occasion, les élèves de CP seront mis en binôme avec un GS et chaque CP lira un petit album à un élève de GS.

Une réunion d'informations pour les futurs parents de CP est programmée le vendredi 01 juillet à 18h.

- Liste des fournitures scolaires

Prévoir pour l'entrée en GS : une trousse, un crayon de papier, des crayons de couleur, un taille crayon avec réservoir, une gomme, le tout noté au prénom de l'enfant.

- Sorties scolaires et manifestations :

- Festival du livre : Annulation

- Rencontre sportive : 23 mai, annulation.

- Course d'orientation : 22 juin avec les MS et GS.

Les parents des GS se sont mobilisés pour aider les parents des MS pas assez nombreux, nous avons donc eu assez d'accompagnateurs pour l'organiser et cela s'est très bien passé pour l'ensemble des élèves. Merci à tous les volontaires !

- Sortie scolaire : Annulation de la sortie à la ferme du 2 juin repoussée au 1<sup>er</sup> juillet à cause des intempéries.

- Kermesse : le vendredi 17 juin. Le bénéfice est de 1200€ mais cela est très bien étant donné la météo. Merci à tous les volontaires.

- Remise des livres aux GS : Mercredi 29 juin à 10h00 à l'école Demetz.

- Exposition de fin d'année : vendredi 29 mai. Les parents en félicitent l'initiative et la réussite. Superbe exposition.

## **6 CONSTITUTION DE LA COMMISSION ELECTORALE**

Lors du dernier conseil d'école, la commission électorale est établie pour l'organisation des élections de parents d'élèves de l'année scolaire 2016-2017.

Mmes Littière, Hubert et Campanale se réinscrivent dans le regroupement de parents pour les prochaines élections.

## **7 TRAVAUX**

- 3<sup>ème</sup> Exercice de sécurité incendie : effectué le 16 juin 2015 à 15h35. L'évacuation a duré 2 minutes maxi.

Tout s'est bien passé, les enfants n'ont pas paniqué. Par contre, l'Atsem de la classe 2 a omis de rester dans le dortoir. Les portes et fenêtres de la cantine sont restées ouvertes Un rappel des consignes d'évacuation a été fait aux personnels concernés. Les fenêtres et portes de la cantine seront fermées au départ des cantinières.

- Commission de sécurité :

Avis favorable. Attention cependant au stockage de matériel dans la bibliothèque et de nombreux points sont à soulever au centre de loisirs.

- Petits Travaux : les petits travaux ont été quasiment tous réalisés.

Des travaux sont toujours à réaliser (entretien de l'ordinateur classe 2, fixation du gros tapis, ...).

- Gros travaux : Mme Grégoire est très surprise qu'encore une fois, aucun retour n'a été fait par le service technique au sujet des travaux retenus en conseil municipal.

Mme Marques nous présente les travaux retenus : la peinture des plafonds de 3 pièces (déjà effectuée aux dernières vacances) et la pose de lumières extérieures en façade (également faite mais pas au bon endroit).

Mme Grégoire et Mme Littière s'interrogent sur la non rénovation du bitume de la cour et la non réfection des boiseries extérieures, travaux demandés depuis 3 ans.

Mme Marques nous explique que la priorité est donnée aux autres écoles qui sont en plus mauvais état.

## **8 PERISCOLAIRE**

Cf. questions diverses

## **9 BUDGET (fonctionnement et investissement)**

Les budgets municipaux ont été votés tardivement (en avril).

- Budget de fonctionnement 2016 : Cf. tableau ci-contre

- Budget d'investissement 2016:

Sont validés : l'achat de 2 meubles de cuisine (coin jeu) et d'un réfrigérateur (déjà reçu en mai)

## **10 QUESTIONS DIVERSES**

1/ Est-ce que les goûters affichés sur le tableau du petit centre sont bien ceux donnés aux enfants ? Serait-il possible d'afficher aussi les goûters dans le tableau à l'entrée de l'école ? Il semblerait que de nouveau des parents constatent que leurs enfants ont faim en les récupérant après le goûter.

Mme Marques confirme que les goûters sont bien affichés devant l'école (depuis le 15/06) et qu'ils sont bien ceux donnés aux enfants. Les quantités fournies sont réglementaires. Par contre, les enfants ne mangent pas toujours ce qui leur est proposé car cela n'est pas toujours à leur goût.

Mme Jouve et Mme Saldanha précisent que souvent les enfants réclament un goûter à la maison mais ils n'ont pas vraiment faim.

2/ Un parlé un peu trop familier de la part des animateurs ainsi qu'une ambiance trop agitée ont été observés par des parents venus chercher leurs enfants à l'accueil. Les parents souhaitent qu'un effort soit impérativement fait dans le langage employé avec les enfants et les activités proposées (plus calmes ou plus structurées, et plus adaptées à une fin de journée). Concernant le langage familier de certains animateurs, Mme Marques fera un rappel fait aux personnels concernés. Mme Jouve souligne le fait que l'activité danse n'a été effectuée que 2 fois dans l'année. Les journées sont très longues, pluvieuses et sans possibilité de sortir en récréation ce qui peut aussi expliquer l'énerverment des enfants en fin de journée. Mme Grégoire rajoute que l'activité danse est intéressante mais qu'effectivement le son aurait pu être moins fort et l'activité moins longue afin de favoriser un retour au calme plus efficace avant le retour des enfants à la maison.

3/ Serait-ce possible d'avoir un aperçu détaillé du fonctionnement de l'accueil concernant les activités, le statut des animateurs employés (présence d'au moins un titulaire capable de répondre aux questions des parents ou de faire face aux imprévus ?), etc.

Mme Marques détaille le fonctionnement du temps d'accueil du soir : 16h-16h30 jeux dans la cour de récréation ; 16h30 goûter suivi d'activités manuelles, jeux collectifs... selon le nombre d'enfants.

Mme Marques confirme qu'il y a bien un titulaire présent à chaque accueil du centre de loisirs.

Mme Grégoire note qu'il y a eu plusieurs erreurs faites par les animateurs du centre de loisirs. Des réponses erronées ou incomplètes sont données aux familles et cela crée des difficultés d'organisation avec l'école. Elle insiste sur le besoin de la présence d'un titulaire à chaque prise en charge des enfants à l'accueil afin de répondre au mieux aux questionnements des familles.

4/ Est-ce que la cantine et l'accueil (matin et soir incluant gratuité) fonctionneront normalement dès le premier jour de la rentrée pour toutes les sections ? Les parents trouvent incohérent l'adaptation imposée pour les PS après plusieurs jours entiers d'école, les obligeant à prendre des jours de congés.

Mme Marques nous dit que la cantine fonctionnera normalement pour les enfants de MS et GS. Elle s'engage à accepter les enfants de PS dont les parents sont dans l'impossibilité de les récupérer le midi ou ne peuvent pas poser de journée.

Elle va voir ce qu'elle peut faire pour l'accueil en centre de loisirs du mercredi des enfants de PS déjà accueillis à la journée à l'école.

Mme Grégoire souligne également cette incohérence car les enfants sont accueillis dans les mêmes locaux, le même dortoir...

5/ Lors du dernier conseil, Mme Marques s'était engagée sur le point suivant : « La peinture du marquage au sol est redemandée au service technique et des plots fixent devraient rapidement être installés de chaque côté du passage piétons. », répondant à notre demande effectuée au dernier conseil (février 2016) ainsi qu'au 2<sup>e</sup> conseil 2015. A ce jour, il n'y a toujours pas de marquage ni de plots. Quand cela sera-t-il fait ?

Mme Marques nous informe qu'elle a fait la demande mais qu'il y a des problèmes dans le fonctionnement du service technique et qu'il est en pleine restructuration. Il y a un mauvais suivi et un manque d'organisation dans le service.

Mme Grégoire rappelle que des choses sont entamées mais non terminés ; qu'on lui demande d'informer les entreprises sur les travaux à effectuer alors que ce n'est pas l'école qui fait établir les devis, ni doit les suivre. C'est la responsabilité du service technique ; que des achats de matériel sont effectués et jamais installés (ex. achats de 2 téléphones pour l'école restés 1 an sur une étagère, déjà abordé au 1<sup>er</sup> conseil d'école)...

6/ Pourquoi la mairie n'est-elle pas en mesure de mettre un réfrigérateur adapté et un barbecue à disposition de l'école pour la kermesse ? Cet exemple reflète une fois de plus le désintérêt grandissant de la commune pour les écoles : plus de loto des écoles, plus de spectacle de Noël financé par la mairie, plus de prêt de matériel, pas de présence des représentants aux manifestations de l'école, des promesses de rénovation non tenues ou qui traînent.... Les parents sont particulièrement mécontents et attendent de la mairie qu'elle s'implique davantage dans la vie scolaire des enfants breillois. Pourquoi ce désintérêt ?

Mme Marques ne pense pas que la municipalité se désintéresse des écoles. Elle prête un matériel considérable pour l'organisation de la kermesse. Elle s'engage à fournir un barbecue à l'école l'an prochain. Elle a investi dans un réfrigérateur pour l'école. Mme Marques est passée à la kermesse et elle organise la remise des livres pour le passage des élèves de GS en CP.

Le spectacle de Noël n'a pas été annulé mais il a été remplacé par une activité de construction.

Mme Grégoire pense que le sentiment de désintérêt des écoles perçu par les parents d'élèves vient d'un manque de communication des actions de la municipalité en direction des écoles. Il faudrait également expliquer pourquoi prioriser des travaux dans certaines écoles et pas d'en d'autres.

Elle suggère à Mme Marques de réunir les familles et les parents d'élèves élus afin d'expliquer la politique éducative de la ville (expliquer les travaux réalisés dans les écoles, les choix effectués...).

Effectivement, au début de sa prise de fonction en tant qu'adjointe au maire, Mme Marques organisait des réunions régulièrement.

Mme Littière confirme que la mairie n'a ni informé ni convié les parents aux commissions de scolarité ou autre réunion informative cette année et que tout se cristallise en conseil d'école car cela crée de l'incompréhension et de la distance avec les parents. Mme Littière souligne que les parents sont vraiment dans l'attente d'un effort de communication de la mairie tout au long de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Natacha GREGOIRE